

Dépêche AEF : + 8 000 AESH, des commissions d'affectation, un livret de parcours... Les mesures de la rentrée "inclusive" 2020

8-10 minutes

Le ministre de l'Éducation nationale et la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées annoncent "des moyens supplémentaires" pour "le déploiement du service public de l'école inclusive", le 30 juin 2020. À la rentrée, 4 000 ETP d'AESH (8 000 postes) et 350 nouvelles Ullis seront ainsi créés. En outre, 225 nouvelles unités d'enseignement externalisées et 70 unités d'enseignement autisme ouvriront leurs portes. Une "commission d'affectation" spécifique, en prévision de la rentrée, devra être installée dans chaque département et un "livret de parcours inclusif dématérialisé" sera déployé.



Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées. AEF

"Alors que la crise sanitaire a conduit à un contexte inédit de préparation de la rentrée scolaire 2020, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées amplifient encore les efforts et les moyens au service des parcours scolaires et d'apprentissage des enfants [en situation de handicap], avec l'objectif d'en mesurer parallèlement la qualité et l'efficacité", annoncent-ils le 30 juin 2020.

Ils s'expriment à l'occasion d'une réunion du comité national de suivi de l'école inclusive, mis en place en juillet 2019 ([lire sur AEF info](#)), qui s'inscrit dans l'objectif affiché par le gouvernement de créer un "service public de l'école inclusive" d'ici à 2022 ([lire sur AEF info](#)).

Voici leurs principales annonces :

Recruter 8 000 AESH supplémentaires. "4 000 nouveaux recrutements d'équivalents temps plein d'AESH ont été décidés pour la rentrée 2020, ce qui porte à 8 000 le total des créations d'emplois d'accompagnants au 1er septembre prochain", indique le dossier de presse. Ils s'ajoutent donc à ceux de la loi de finances ([lire sur AEF info](#)).

350 nouvelles Ulis. À la rentrée 2020, 350 nouvelles Ulis ouvriront dans les écoles et établissements scolaires : 85 Ulis en école, 205 Ulis en collège et 60 Ulis en lycée.

Voici la répartition des créations sur le territoire :

[Progression des Ulis entre la rentrée 2019 et 2020 \(dossier de presse\)](#)

Poursuite du déploiement des PIAL. À terme, pour la rentrée 2021, "tout le territoire sera organisé en PIAL, ce qui implique de planifier l'extension du taux de couverture du territoire dès cette rentrée scolaire en maintenant l'objectif de deux tiers pour la rentrée 2020 :

- rentrée 2019 : la moitié des collèges en PIAL ;
- rentrée 2020 : 2/3 des collèges en PIAL ;

- rentrée 2021 : généralisation sur l'ensemble du territoire."

Voici leur répartition sur le territoire national :

[Les PIAL et les PIAL renforcés à la rentrée 2020](#)

225 nouvelles unités d'enseignement externalisées. 225

nouvelles unités d'enseignement externalisées des établissements médico-sociaux dans l'école ouvrent à la rentrée 2020, dont les unités externalisées spécialisées dans les troubles du spectre de l'autisme (TSA) portant leur total à 1 764.

Près de 12 500 élèves sont désormais scolarisés dans ces classes d'une moyenne de 7 élèves bénéficiant d'un enseignant spécialisé et d'une équipe médico-sociale (+128 % en 6 ans).

70 nouvelles unités d'enseignement autisme. 70 nouvelles unités d'enseignement autisme ([lire sur AEF info](#)) vont ouvrir à la rentrée 2020 (39 en maternelle, 31 en élémentaire). Cet effort porte le total des créations à 124 en 2 ans pour atteindre 244 dispositifs en activité sur l'ensemble du territoire.

Généralisation des équipes mobiles médico-sociales. Le gouvernement poursuit l'objectif d'assurer la mise en fonctionnement d'une équipe mobile en appui aux écoles et établissements dans chaque département à partir de la rentrée 2020. 10 M€ de dotation budgétaires sont prévus à cette fin. 66 équipes avaient été déployées à titre expérimental à la rentrée 2019.

Le rôle de ces équipes est par exemple de "sensibiliser les professionnels de l'Éducation nationale", de "proposer des aménagements dans la classe en fonction des handicaps" ou encore d'"intervenir directement dans le cas de situations de crise de façon à éviter les ruptures de scolarisation et à aider à la mise en œuvre de l'accompagnement nécessaire".

Un enseignant-ressources TSA dans chaque département. 50 ont été recrutés et formés à la rentrée 2019 et 51 sont recrutés pour une prise de poste à la prochaine rentrée. Ainsi, dès septembre 2020, chaque département devrait bénéficier d'un

enseignant-ressources TSA.

Une commission d'affectation spécifique en prévision de la rentrée. Une commission d'affectation spécifique réunissant les acteurs de la scolarisation et leurs partenaires est mise en place dans chaque département :

- une cellule de veille repère, en amont de la rentrée, les élèves qui pourraient être sans affectation, quelles qu'en soient les raisons, qu'ils relèvent d'écoles et établissements scolaires, publics et privés, ou d'établissements médico-sociaux ;
- une solution de scolarisation partenariale, au plus près des besoins éducatifs particuliers de leur enfant, est proposée à la famille.

Simplifier l'accès aux droits. Pour la rentrée 2020, l'accès aux droits en appui de la scolarisation (AESH par exemple) est simplifié.

Les orientations scolaires et les prestations associées arrivant à échéance d'ici au 31 août (hors changement d'orientation), et pour lesquelles les MDPH n'ont pas pris de décision avant le 31 juillet, sont reconduites automatiquement et pour toute l'année scolaire.

Cette simplification complète la prorogation de 6 mois des droits arrivés à échéance pendant la crise sanitaire, entre le 12 mars et le 31 juillet 2020.

Généralisation d'un livret de parcours inclusif dématérialisé au 1er janvier 2021. Un livret de parcours inclusif dématérialisé (LPI) est créé "afin de donner aux familles un accès facilité aux adaptations pédagogiques mises en place pour leur enfant".

À cette fin, une expérimentation est d'abord programmée sur sept départements à la rentrée 2020, avant généralisation à l'ensemble des académies au 1er janvier 2021. Dans un premier temps, les enseignants pourront imprimer le volet du livret qui répond aux besoins de l'élève et le remettre à la famille en main propre. À compter de la rentrée scolaire 2021, les familles pourront le consulter directement en ligne.

Développer une offre de service d'accompagnement spécialisé des enfants en situation de handicap (Sessad).

Le gouvernement annonce une "accélération du déploiement des Sessad" à la rentrée 2020. Pour cela, "des moyens nouveaux ont été délégués aux ARS, y compris pour permettre le renforcement des accompagnements des adolescents autistes et TND dans le second degré et l'enseignement professionnel (collèges, lycées, CFA)", est-il précisé. Il existe actuellement environ 2 450 Sessad.

Mesurer la satisfaction des familles.

Les comités départementaux du suivi de l'École inclusive ([lire sur AEF info](#)) s'organiseront à partir de la rentrée 2020 pour mesurer le niveau de satisfaction des familles et des élèves quant aux dispositifs mis en œuvre.

Un numéro vert pour les familles ouvert pendant tout l'été.

À compter du 1er juillet, un numéro vert unique permet aux familles de joindre, grâce à un serveur interactif et selon le besoin, soit la cellule départementale, soit la cellule nationale Aide handicap École. Il s'agit du : 0 805 805 110. Il sera ouvert pendant tout l'été.

Un réseau départemental d'accompagnement renforcé pour soutenir les familles.

Aussi, en renfort des cellules de réponse aux familles en matière de scolarisation et des commissions d'affectation implantées dans chaque service de l'École inclusive, les équipes académiques peuvent désormais mobiliser un réseau départemental d'accompagnement (communautés 360) en lien avec la MDPH, pour mieux répondre aux difficultés rencontrées par les familles dans le parcours de leur enfant.

Le gouvernement consacre 10 M€ au déploiement de ce renfort (mobilisable directement par les familles par le 0800 360 360) et engage 125 M€ pour créer de nouvelles solutions d'accompagnement aux personnes en situation de handicap et leur famille et notamment aux élèves en situation de handicap à la rentrée 2020.